

**L'atelier pilote de raffinage : retour sur un investissement de l'Europe à la région Aquitaine
Entretien avec Frédéric STAAT**

Oléagineux, Corps Gras, Lipides. Volume 10, Numéro 1, 14, Janvier - Février 2003, La filière, aujourd'hui, demain

Auteur(s) : Frédéric STAAT

ARTICLE



L'investissement que représente le nouvel atelier pilote de raffinage de corps gras constitue un enjeu industriel et financier majeur pour l'ITERG. On n'est pas loin d'un budget représentant une année de chiffre d'affaire. Ma première question est donc celle-ci : comment vous est venue l'idée d'un tel projet ?

Vous soulignez à juste titre l'importance de cet investissement pour l'avenir de l'ITERG. Il faut souligner ici qu'entre l'idée initiale et la mise en service, début 2003, s'est écoulée une période de deux ans et demi. Les choses ne se sont pas faites ainsi du jour au lendemain. Le processus de définition du projet d'élaboration des éléments pour convaincre, puis décider et enfin mener les négociations avec les bailleurs et fournisseurs tout en élaborant les dossiers correspondants Ø demande de subventions, réalisations des avant projets sommaires et détaillés, dépôts de permis de construire...Ø a été en définitive bien plus long que les neuf mois de durée des travaux.

La dimension du risque pris a été évaluée à la lueur d'un constat initial et d'une évaluation des besoins.

L'analyse de départ repose sur une double appréciation de compétence et de carence. La compétence technique de notre organisme dans le domaine du raffinage de corps gras était parfaitement établie grâce aux différents travaux réalisés tant dans le domaine de la recherche que de la prestation de services.

Néanmoins, malgré cette reconnaissance, l'outil existant en raison de son ancienneté et de sa capacité ne permettait pas de répondre à certaines demandes contractuelles, ni de se positionner à la hauteur des attentes de partenaires de recherche, en particulier dans le cadre de programmes européens.

C'est la raison pour laquelle une étude de marché a été réalisée afin de caractériser ces besoins. Cette enquête, effectuée auprès de soixante-dix entreprises européennes, a permis d'en identifier la nature et d'en quantifier le potentiel.

Nous avons été ainsi conduit à inscrire cet outil dans une triple finalité : recherche, formation, mais aussi et surtout réalisation de petites productions spécialisées en réponse à des besoins spécifiques du marché.

Cette étude des besoins du secteur en termes de raffinage, quels en sont les principaux enseignements ?

L'enquête a permis de définir les cibles que nous pouvions viser et par là même de préciser les orientations techniques que nous devons nous fixer en particulier en termes de capacité, tout en contribuant à établir le bien-fondé de notre conviction interne quant à la nécessité d'un tel projet.

A ce stade des considérations stratégiques sont également entrées en ligne de compte. En particulier, la nécessité de créer une véritable nouvelle ligne de production à caractère contractuel en complément de l'activité de prestations analytiques, a été mise en avant afin de permettre une plus grande diversification de nos actions.

C'est donc fort de ces analyses en termes de besoins et des axes stratégiques permettant d'y répondre que le Conseil d'Administration de l'ITERG a entériné le projet proposé par la Direction Générale.

Je rappellerai ici ce qu'est une huile raffinée, à savoir une huile "standardisée", de qualité conforme à la sécurité alimentaire, répondant aux exigences spécifiques du consommateur en terme de neutralité organoleptique, et aux exigences des industriels de l'agro-alimentaire utilisateurs de corps gras, en termes de cahiers des charges et de stabilité. Dans le domaine non alimentaire, également des spécifications strictes sont requises pour tout ou partie des opérations de raffinage. C'est dans ce contexte technique, industriel et commercial que se positionne ce pilote : il devra nous permettre de

répondre d'une part, à une amélioration des connaissances et du process, d'autre part, à des demandes de productions spécifiques nécessitant un matériel performant et une bonne technicité.

Venons-en au financement du projet. L'Europe et la région Aquitaine se sont révélés les principaux partenaires publics du projet. Comment avez-vous réussi à les associer ? Je suppose que ce n'est pas fait sans un certain nombre d'allers et retours.

Le financement est le point crucial d'un projet de ce type, conditionnant aussi bien la réalisation que la phase d'exploitation.

Comme vous le savez, en tant que Centre technique Industriel l'ITERG doit répondre à des missions d'intérêt général pour le compte des professions avec l'aval de la tutelle gouvernementale et développer ses activités de prestations contractuelles. Cette identité spécifique implique des financements publics, (contrepartie de nos missions d'intérêt général), et des ressources d'origine privées.

Ce constat a prévalu également s'agissant d'un investissement tel que cet atelier pilote.

L'investissement total auquel s'ajoute un volet de modernisation et de rénovation de laboratoires est de 1,9 million d'euros (montant à rapprocher du budget annuel de 2,7 millions d'euros de notre organisme).

Cet investissement a été couvert à hauteur de 55 % par des subventions, principalement par les fonds structurels européens, mais aussi par une importante dotation du Conseil Régional d'Aquitaine (voir *tableau 1*).

Tableau 1 - Aspects financiers

Origine des financements	Montant en euros H.T.
Subvention sur fonds FEDER	807 736
Subvention Conseil Régional	182 939
Fonds privés (ONIDOL)	60 980
Autofinancement et emprunt	880 977
TOTAL investissements	1 932 632

Cet appui de la région et de l'Europe a été obtenu en particulier par la mise en avant de la grande cohérence industrielle de cet atelier de raffinage avec les récents investissements réalisés par le CETIOM en matière de trituration oléagineuse et d'extraction qui avaient bénéficié du même type de soutien.

L'Aquitaine est ainsi aujourd'hui la seule région française (et européenne) proposant sur un même site des moyens technologiques et humains permettant de réaliser des études de recherche et développement depuis la graine oléagineuse jusqu'à l'huile raffinée.

C'est aussi cette complémentarité du pôle oléagineux - corps gras de Pessac que l'Interprofession Oléagineuse Française (ONIDOL) a souhaité soutenir à travers sa participation au "tour de table".

En définitive, ce projet illustre parfaitement le fait que l'ITERG mène dorénavant ses différentes actions non seulement dans un cadre national, mais aussi dans les contextes régionaux et européen qui sont amenés à prendre une autre envergure compte tenu des volontés affirmées de décentralisation d'une part, et de structuration d'espace européen de la recherche d'autre part.

(recueilli par JC Icart)